

ma ville

Bien dans ma ville, bien dans ma vie !

Nouveau!
AGENDA
DÉTACHABLE EN
PAGES CENTRALES

Trimestriel
Février 2016 - n° 88

Conseils

Recrutement

Echanges

Ateliers

Dossier p.6

**INITIATIVES EN FAVEUR DE L'EMPLOI
ET DE L'ÉCONOMIE LOCALE**

Repas des Anciens - 16 et 23 janvier

Plus de 400 Colomniérois âgés de plus de 67 ans sont venus partager le traditionnel Repas des Anciens. Un moment de convivialité apprécié par toutes et tous !



Cérémonie des vœux - 8 janvier

Plus de 150 personnes étaient réunies au centre Gérard-Philippe pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Le maire Jean-Pierre Roussarie a rappelé sa priorité absolue : rétablir les finances de la commune.

Salon La Folie Chocolat - 28 et 29 novembre

Nouveau succès pour cette 8^e édition du Salon La Folie Chocolat ! Le mariage "vin et chocolat" décliné autour de nombreuses animations et des stands des 8 chocolatiers a indiscutablement séduit les visiteurs.



Cyclo-cross national et pro - 20 décembre

Cette belle épreuve sportive a de nouveau rassemblé un plateau de participants prestigieux. C'est Miguel Martinez, champion olympique VTT en 2000 à Sydney, qui s'est imposé avec près d'une minute d'avance.



En bref

MUTUELLE POUR TOUS, "MA COMMUNE, MA SANTÉ"

les permanences de l'association Actiom continuent mensuellement, le 3^e jeudi de chaque mois, de 8h30 à 12h30, au CCAS. Ces permanences sont ouvertes à toutes les personnes intéressées pour accéder à une complémentaire santé à des tarifs attractifs (information, accompagnement dans les démarches), sur rendez-vous au 05.53.35.57.50. Prochaines dates à noter : 17 mars, 21 avril, 19 mai. ► **LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE (TNT)** passera à la Haute définition (HD) le 5 avril prochain. Cette évolution va permettre aux 25 chaînes nationales gratuites de diffuser avec une meilleure qualité de son et d'image. Cette opération nécessite de vérifier avant cette date la compatibilité de son téléviseur, et acquérir si nécessaire un adaptateur (environ 25€). Renseignements au 0970 818 818 (prix d'un appel local). ► **M'T VAC !, "TOUS DIFFÉRENTS, TOUS ÉGAUX"** : cette nouvelle édition proposera aux 12-17 ans de se retrouver autour d'une semaine placée sous le signe de la lutte contre les discriminations. Du 11 au 15 avril, des

petits-déjeuners citoyens, des ateliers et un grand jeu réuniront filles et garçons pour échanger et organiser ensemble une belle soirée de clôture de cette semaine dédiée à la jeunesse. ► **GRAND PÉRIGUEUX** : lors du conseil municipal du 8 décembre dernier, les élus colomniérois ont émis un avis favorable sur le Projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet. Le futur périmètre de l'agglomération devrait compter 51 communes au 1^{er} janvier 2017. ► **POINT ACCUEIL MAIRIE AU BOURG** : pour rappel, le point accueil situé dans les locaux de la bibliothèque annexe est ouvert le mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 13h30 à 17h et le jeudi de 16h30 à 18h. Les Colomniérois peuvent y retirer les imprimés pour les cartes d'identité, les inscriptions sur les listes électorales, les inscriptions scolaires (école et restauration), y effectuer les demandes d'actes d'état civil (naissances, mariages, décès) et de duplicata de livret de famille, déposer les règlements de la restauration scolaire et retirer des sacs jaunes. Les activités Poste (achat timbres, envoi de colis ou recommandés) sont assurées au tabac-presse La Fontaine.



Chères Colomniéroises,
Chers Colomniérois,

Comme vous le savez, les services de l'État ont classé notre commune, en particulier le quartier de Chamiers, comme quartier prioritaire au titre de la politique de la ville.

Je me félicite de cette inscription et nourris beaucoup d'espoirs pour ma commune dans la signature du contrat de ville,

sous l'égide du Grand Périgueux, qui formalise les actions et les projets de grande envergure qui permettront de redessiner tout un quartier qui en a tant besoin.

L'objectif est de créer un véritable renouveau urbain permettant d'améliorer durablement les conditions de vie des habitants. Je réitère mes remerciements sincères et chaleureux à l'ensemble des partenaires qui vont concourir à la réalisation de ces magnifiques projets. Je suis parfaitement conscient que la nature et l'envergure de ces projets ambitieux nécessitent du temps. En effet, comme je l'ai toujours dit, les premiers travaux débiteront en 2018. Or, malheureusement, la situation de la commune nécessite la réalisation d'actions immédiatement.

En effet, le dimanche 7 février au matin, notre commune a connu un très grave événement avec le début d'un incendie volontaire au pied de la mairie. Dans ce contexte si délicat que connaît notre pays, un tel acte de vandalisme résonne avec un écho tout particulier. Une nouvelle fois, ce sont les symboles de la République et ses valeurs qui sont ainsi attaqués. En mettant le feu à la maison du peuple, c'est la République tout entière qu'on souhaite incendier. De tels actes sont absolument intolérables et inadmissibles.

Leurs auteurs doivent être réprimés avec la plus grande sévérité. J'ai alerté immédiatement, par courrier dès le lundi, l'ensemble des pouvoirs publics compétents en la matière et leur ai déclaré un véritable cri d'alarme en leur indiquant que la commune avait un impérieux besoin d'être soutenue. Il en va de la fiabilité et de la solidité de notre pacte républicain.

Les travaux de réhabilitation de l'habitat sont absolument prioritaires, la création d'un parc urbain d'envergure régionale est une opportunité extraordinaire, la redynamisation du commerce et de l'artisanat sont nécessaires pour renforcer et développer l'attractivité de notre commune. Les créations d'un centre social moderne et spacieux et d'une maison de quartier en faveur de la promotion du lien humain entre tous les habitants sont des réalisations dont notre territoire ne peut se passer.

En attendant l'achèvement de tous ces travaux, l'État et les pouvoirs publics doivent entendre et tenir compte du contexte colomniérois si particulier. La baisse des dotations de l'État doit cesser. La commune ne peut plus continuer à être pénalisée financièrement au moment où tous les moyens financiers et humains doivent être mobilisés pour favoriser les actions en faveur de la prévention et les actions en faveur de la lutte contre la délinquance.

Je compte sur le soutien de tous nos partenaires pour que ma missive trouve un écho favorable. Soyez assurés que l'élu que je suis continuera encore et toujours à tout mettre en œuvre pour faire de Coulounieix-Chamiers, une ville responsable, solidaire et durable.

Bien à vous,

Votre maire,

Jean-Pierre ROUSSARIE
Maire de Coulounieix-Chamiers
Vice-président du Grand Périgueux

Sommaire

Vie municipale

Rétrospective / En bref / Urbanisme / Enfance / Actu du CME / Actu du Conseil des sages / Infos

p. 2-5

Économie locale

Zones d'activités / Économie sociale et solidaire / ETPM / Bienvenue à / L'Actu de l'AICC

p.10-11

Dossier

Initiatives en faveur de l'emploi et de l'économie locale

p. 6-7

Vie associative et sportive

Dance union / Écocitoyens 24 / Brèves

p.12

Bien vivre demain

Biodiversité / C'est le moment de... / Infos

p. 8

Solidarité

Conseil citoyen / Égalité des chances / Infos

p.13

Agenda (détachable)

Manifestations du 20 février au 27 mai

Vie pratique

Pôle médiation / Éco-gestes / État civil

p.14

À tous âges

Initiative / Bibliothèque

p.9

Expression politique

p.15

Urbanisme

Un PLUi "facteur 5"

Les élus du Grand Périgueux ont adopté une délibération* pour l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Études, réflexion avec les communes et concertation avec la population vont jaloner les trois années à venir, autour d'enjeux majeurs pour le territoire.



Les spécificités du territoire colomniérois seront aussi prises en compte dans le PLUi.

Le PLUi sera un outil fondamental pour le développement du territoire. Sa dimension intercommunale va permettre une réflexion en terme de "bassin de vie," et ainsi une meilleure prise en compte des besoins des habitants en matière d'aménagements, d'équipements, d'accès aux services et activités commerciales, de déplacements qui, le plus souvent, ne se limitent pas aux frontières communales.

Pourquoi un PLUi dit "facteur 5" ?

Cette appellation recouvre les objectifs majeurs déterminés par les élus en matière d'urbanisme, d'habitat, de transport, d'environnement et de politique air-énergie-climat. Le PLUi devra en effet traduire la volonté d'améliorer la mobilité, d'équilibrer le développement entre les zones bâties, naturelles et agricoles, de renforcer la dynamique économique, de valoriser les patrimoines, de conforter la qualité de vie et de développer les solidarités... à l'échelle des 51 communes que devrait compter le territoire dès 2017.

La concertation au cœur du dossier

Si l'objectif global du PLUi est d'harmoniser les règles sur l'agglomération, cela ne signifie pas pour autant que les spécificités et les projets de chaque commune ne seront pas pris en compte ! La méthode de travail retenue permettra en effet de faire du PLUi un outil véritablement local. Les élus seront associés à toutes les étapes de travail. La concertation avec la population jouera aussi un rôle majeur dans la construction du projet. Des méthodes innovantes d'échanges avec les habitants seront d'ailleurs proposées afin de favoriser la participation du plus grand nombre.

Un calendrier à échéance 2019

Trois ans est le temps nécessaire pour l'élaboration d'un PLUi. Celui de l'agglomération va démarrer au printemps 2016 avec le lancement des études. **ma ville** suivra régulièrement les avancées de ce dossier, piloté par le Grand Périgueux. D'ici l'adoption du PLUi, c'est le PLU approuvé en 2007 qui reste en vigueur pour le territoire communal.

*Votée le 26 novembre dernier, cette délibération fait suite à celle du mois de juin par laquelle la compétence Urbanisme a été transférée à l'agglomération, dans le cadre de la loi ALUR (cf **ma ville** n°86).

Rappel : Service Urbanisme de la mairie

9 av. de Lattre de Tassigny

• Horaires d'accueil du public : lundi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30, mercredi de 8h15 à 12h et jeudi de 13h30 à 17h30.

• Renseignements et préparation des dossiers concernant les permis de construire, les permis d'aménager, les déclarations préalables (pour les petits travaux qui ne nécessitent pas de permis tels que les piscines, les terrasses...), les autorisations de travaux.

• Instruction des documents d'urbanisme simple : certificats d'urbanisme non opérationnels (renseignements généraux sur les terrains), autorisations de travaux et déclarations préalables.

Contact : 05.53.09.11.95 | urba@coulounieix-chamiers.fr

Infos



C'est dimanche 20 mars que la ville se drapera dans ses habits de Carnaval, organisé cette année sur le thème "Le printemps défile à pied, à vélo, en trottinette, en skate ou en poussette !". La parade s'annonce ainsi haute en couleurs, emmenée dans l'espace Jacqueline-Auriol par les rythmes endiablés de Samba Garage, et des djembés d'Amicead avec de nombreuses démonstrations (danses du monde, capoeira, numéros de cirque...). L'ambiance festive est assurée ! Nouveauté : cette édition 2016 sera marquée par le concours "d'objets roulants non motorisés"... Gratuit et ouvert à tous, ce concours récompensera au terme d'un défilé le plus beau vélo, la plus belle trottinette, le plus beau skate et la plus belle poussette fleuris ou décorés. Une belle initiative au service de l'esprit populaire et familial du Carnaval : les participants, petits et grands, sont attendus nombreux (inscription sur place le jour J) !

Rendez-vous place de l'Amitié dès 14h, détails du programme au dos du journal.

Bulletin municipal : nouvelle formule ! Il se présente désormais en version « tout en un ». À côté de vos rubriques habituelles, retrouvez l'agenda des manifestations sous forme de cahier détachable en pages centrales. Trois numéros paraîtront dans l'année en février, mai et octobre.

► Plus de détails sur www.coulounieix-chamiers.fr

Une procédure de reprise de concessions au cimetière du bourg est en cours depuis octobre 2015 : en vue de leur reprise par la ville, les concessions perpétuelles non entretenues, réputées par conséquent en état d'abandon, font l'objet de la procédure prévue par le Code des collectivités territoriales et le Code des communes. Certaines concessions de ce cimetière sont très anciennes, générant des difficultés pour retrouver les ayants-droits. Si certaines tombes n'ont besoin que d'un simple nettoyage, un nombre important est à l'abandon, soit parce que les familles ne sont plus en Dordogne, soit parce qu'il n'y a plus de descendants. Cette procédure de reprise dure 3 ans, afin que le plus grand nombre de personnes concernées se manifeste. Famille, amis et voisins : toute personne ayant une tombe ou connaissant quelqu'un qui en possède une dans le cimetière du bourg est invitée à se manifester rapidement auprès de la mairie. Contact : mairie, tél. 05.53.35.57.57 | etat-civil@coulounieix-chamiers.fr

L'actu du

CONSEIL DES SAGES

La commission Environnement vous rappelle quelques règles de bon voisinage en matière de bruit (selon art. 19 et 20 de l'arrêté préfectoral concerné). Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, dimanche et jours fériés de 10h à 12h. Par ailleurs, les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Contact : conseilmessages.coulounieix@yahoo.fr



Le 19 janvier, Aïcha Asdoua est venue partager avec les enfants sa technique et ses astuces pour préparer des gâteaux pêche et noix de coco.

Enfance

Ville amie des enfants... aux côtés des parents !

Le 20 novembre dernier, à l'occasion de la soirée anniversaire de la Convention des Droits de l'enfant, la municipalité a signé la charte "Ville amie des enfants" : l'Unicef France a en effet renouvelé le label pour la période 2014-2020. Quatre thématiques seront prioritaires dans ces années à venir, notamment celle du soutien aux familles.

Le renouvellement de ce label vient souligner la dynamique de la politique menée en faveur des enfants et des jeunes. L'éducation et les loisirs restent la priorité de l'équipe municipale, entrée dans le réseau Ville amie des enfants en 2009 : à travers les services développés par le pôle Éducation, enfance, jeunesse et en partenariat constant avec les partenaires liés au jeune public, la municipalité s'attache à améliorer leur vie quotidienne, à être à leur écoute, à susciter leur participation mais également leur ouverture à la solidarité. En signant une nouvelle fois cette charte avec l'Unicef, elle marque sa volonté de poursuivre l'ensemble de son action. Quatre thèmes feront l'objet d'une attention particulière dans la mise en place des projets sur cette période à venir.

Citoyenneté, parentalité, éducation et jeu-sport-culture-loisirs : les thématiques prioritaires

D'une manière générale, la municipalité souhaite susciter la participation citoyenne des enfants et des adolescents à la vie locale. Cela se traduit aussi bien par l'accompagnement du Conseil municipal enfants que par la place donnée à la parole et l'action des jeunes dans tous les projets mis en place. Le soutien aux familles est aussi indispensable dans la prise en compte du bien-être des enfants. Pour Joëlle Contie, adjointe en charge de l'Éducation, l'enfance et la jeunesse, "l'éducation se construit autour des différents temps qui constituent la journée des enfants. Les choix que nous faisons pour être aux côtés des parents, et pour qu'eux-mêmes s'impliquent, ont une seule finalité : l'épanouissement et la réussite des enfants". Les principes d'une éducation laïque et populaire favorisant la réflexion, la tolérance, l'esprit critique, la possibilité d'exprimer sa personnalité guident l'action quotidienne des équipes d'animation. Cette action s'inscrit également dans l'égalité d'accès au sport, à la culture et aux loisirs. "Nous voulons dynamiser les quartiers, et offrir aux jeunes des temps de loisirs avec nos partenaires associatifs pour qu'ils ne soient pas livrés à eux-mêmes, y compris sur des horaires atypiques", précise Joëlle Contie.

Les parents participent aux TAP !

Depuis début janvier, à l'école Eugène-Le-Roy, parents, grands-parents, oncles, tantes, frères, sœurs,... sont invités à venir partager un moment avec les enfants lors des TAP. C'est Aïcha Asdoua qui a ouvert le bal de ces rencontres en venant partager sa passion pour la cuisine ! Depuis, les rendez-vous se succèdent, proposant des thématiques aussi riches d'enseignement que diversifiées : visite d'un jardin familial avec un papa, récits de mamans qui ont vécu en Géorgie ou en Angleterre ou encore rencontre avec un papa musicien. Un atelier couture est aussi prévu avec une maman qui proposera de réaliser des déguisements pour la Fête de l'enfance et du sport programmée en mai. C'est Sonia Baakili, directrice adjointe du périscolaire, qui est à l'origine de cette initiative originale. "Ces parents, qui participent bénévolement, viennent renforcer le lien indispensable entre l'école et le périscolaire, entre les familles et les animateurs". Ces rencontres feront l'objet d'une exposition photos lors des portes ouvertes de fin d'année.

À noter... Cette action, qui répond pleinement aux objectifs de la municipalité, offre une autre opportunité aux parents volontaires de s'impliquer. Ils ont aussi la possibilité de participer aux petits-déjeuners organisés deux fois par mois par l'école, ainsi qu'aux goûters trimestriels, aux petits-déjeuners lors des vacances scolaires et aux portes ouvertes des TAP organisées par le pôle Éducation, enfance, jeunesse sur les accueils périscolaires ou l'accueil de loisirs Jean-Sigalas.

Contact : Pôle Éducation, enfance, jeunesse, tél. : 05.53.35.57.08 | periscolaire@coulounieix-chamiers.fr

En bref

► **DEVOIR DE MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ** : mardi 3 mai, à 10h30, une plaque en mémoire des déportés colomniérois pendant la Seconde guerre mondiale sera dévoilée devant la mairie, aux côtés de la stèle du 8 mai 1945. Un travail de recherches effectué par les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation a permis de recenser 20 hommes et femmes, nés sur la commune ou y ayant vécu, qui ont été déportés dans les camps nazis entre 1939 et 1945. Deux classes de CM2 de l'école Eugène-Le-Roy sont associées à la préparation de la cérémonie pour honorer la mémoire de ces 20 Colomniérois, en lisant notamment un résumé de la vie de chacune. Les enfants chanteront également le Chant des partisans. La chorale *En si bémol* du centre social Saint-Exupéry interprétera à leurs côtés le Chant des marais et Nuit et brouillard. Ce travail d'éducation citoyenne mené avec les élèves est nécessaire pour que les jeunes générations restent en alerte sur les dangers du racisme, de l'antisémitisme, et de toutes formes de haines.

L'actu du

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS



"Les enfants qui veulent des toilettes propres" sont les jeunes élus du CME. Ils ont confectionné des affiches pour leurs écoles et collège avec pour slogans : *Laissez ce lieu propre pour les autres et pour vous, SVP Pensez à eux, à nous et à ceux qui les nettoient ! Laissez les toilettes propres. Merci.*

INITIATIVES EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Rencontres

Un lieu unique pour une journée interactive dédiée à l'emploi

Jeudi 10 mars prochain, le service Emploi de la mairie et la Maison de l'économie et de l'emploi du Grand Périgueux organisent les Rencontres emploi-entreprises-formation. Échanges, conseils, ateliers, recrutements : cette journée interactive vise à mettre en relation directe les entreprises locales, les organismes de formation et les personnes en recherche d'emploi.

C'est à la mairie que se dérouleront ces premières Rencontres emploi-entreprises-formation organisées à Coulounieix-Chamiers. La salle du Conseil municipal, la salle des mariages, tout le parking arrière protégé par un chapiteau : plus de 400 m² seront aménagés pour accueillir dans les meilleures conditions une cinquantaine d'acteurs de l'économie locale, de l'emploi et de la formation et les personnes en recherche d'emploi. "Il s'agit de permettre un temps privilégié de rencontres en un lieu unique entre les entreprises locales qui ont des besoins et les personnes en situation de recherche d'emploi", indique Janine Moreau, adjointe au maire chargée de l'Accès à l'emploi, des activités économiques et des commerces de proximité. "En complément du travail quotidien mené par les structures d'accompagnement à l'emploi et les organismes de formation qui seront aussi présents, cette journée a pour objectif de rapprocher de manière concrète l'offre et la demande en matière de formation et d'emploi, pour œuvrer au plus près des réalités du terrain et tenter d'agir plus efficacement contre le chômage."



Information par Pôle Emploi sur la méthode de recrutement par simulation.

Accompagner les demandeurs d'emploi et soutenir l'économie locale

Les Rencontres emploi-entreprises-formation seront ainsi ouvertes à toute personne en situation de recherche d'emploi, de formation ou de parcours d'insertion. Offres d'emploi, offres de formation, ateliers animés par des professionnels, présentation et démonstration de métiers, informations, conseils et orientation seront au programme de cette journée (voir ci-dessous). Ces rencontres ont aussi la particularité de marquer une volonté forte de soutenir l'activité économique locale, autre cheville essentielle de la lutte contre le chômage que la municipalité ne néglige pas. "Nous avons organisé le 8 février dernier les "Trophées entreprises". Cette soirée avait pour but de mettre à l'honneur 6 de nos entreprises classées parmi les 50 premières en Dordogne pour leur chiffres d'affaires en 2015", précise Janine Moreau. "Réunir l'ensemble des entrepreneurs et artisans locaux a aussi été l'occasion d'échanger avec Pôle Emploi sur les services dont ils peuvent bénéficier et de présenter la pépinière d'entreprises Cap@Cités, marqueur d'un dynamisme économique." Le 10 mars prochain, les entreprises participantes auront ainsi l'occasion de se faire connaître, d'expliquer leur métier, leurs besoins et aussi la possibilité de recruter en direct.



Mise en ligne de CV lors des ateliers "Espace personnel"



Ateliers recrutement par simulation : une méthode innovante



Des dispositifs complémentaires d'accompagnement à l'emploi

À Coulounieix-Chamiers, les partenariats tissés entre la municipalité, la Maison de l'économie et de l'emploi du Grand Périgueux, Pôle Emploi et les structures qui œuvrent dans le champ de l'emploi et l'insertion permettent de proposer un accompagnement actif et adapté aux situations des personnes en recherche d'emploi.

Les points d'accueil

• Service Emploi de la mairie

Missions : accompagnement individuel des demandeurs d'emploi (informations, orientation, accompagnement dans les démarches), animation d'ateliers (voir ci-contre), relais avec les entreprises de la commune (recensement des besoins, informations sur les dispositifs accessibles aux entreprises en matière de recrutement, lien avec les demandeurs d'emploi).

CCAS – rue Venta de Baños

05.53.35.57.77 | c.moncet@coulounieix-chamiers.fr

• Le pôle d'accueil d'orientation et d'insertion du centre social Saint-Exupéry

Missions : accompagnement des projets individuels d'insertion des jeunes et des bénéficiaires du RSA à travers des services labellisés : Point Information Famille, Point Information Jeunesse (permanence d'information, ateliers thématiques, rendez-vous individuels ou de groupe), Point Cyb (télé-candidature, stockage de CV...). Point Information Créateurs des Quartiers (premier niveau d'information pour la création d'une activité et orientation vers les structures spécialisées).

60 ter avenue du Général de Gaulle

05.53.45.60.30 | csc24.saintexupery@gmail.com

• Le centre médico-social

Missions : accompagnement individuel des bénéficiaires du RSA par des référents insertion.

Espace Jules Verne – avenue du Général de Gaulle

05.53.03.45.84

Les ateliers et les permanences

> ateliers ouverts à tous

• « Espace personnel » : appropriation des services à distance dans la recherche d'emploi, 1^{er} lundi de chaque mois de 14h à 16h30, au Point Cyb du centre social St-Exupéry, animé par Pôle Emploi.

• « Recherche d'emploi » : échanges collectifs, partage d'expériences, suivi individuel, 2^e, 3^e et 4^e lundis du mois de 14h à 16h, à la Pagode (centre social St-Exupéry), animé par le service Emploi de la mairie.

> ateliers organisés sur invitation

• « Méthode de recrutement par simulation » : cette méthode innovante permet aux participants de « tester » leurs habiletés sur un poste donné, le recrutement étant effectué sur les capacités montrées ou révélées lors du test, sans tenir compte de l'expérience et des diplômes, 3^e vendredi de chaque mois de 9h à 12h, à la mairie, animé par Pôle Emploi.

• « Droits et devoirs » : dernier vendredi de chaque mois de 9h à 12h, à la mairie, animé par Pôle Emploi.

> Permanences d'information

• Point Information Jeunesse : information et accompagnement sur des thématiques diverses (emploi, formation, santé, loisirs...)

les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 18h, au centre social Saint-Exupéry

• Mission locale : accueil des jeunes de moins de 26 ans (ateliers thématiques et « coup de pouce »), tous les 2^e lundis du mois de 14h à 15h30, au centre social Saint-Exupéry.

• Médiatrice emploi formation des jeunes du Grand Périgueux : information et accompagnement des jeunes des quartiers politique de la ville, mercredi de 9h à 12h et vendredi de 13h30 à 16h30, au centre social Saint-Exupéry.



Rencontres emploi-entreprises-formation

Jeudi 10 mars de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h, à la mairie

- > **Des offres d'emploi :** rencontres avec les entreprises locales, tous secteurs d'activités (recrutement direct).
- > **Des offres de formation :** apprentissages, contrats en alternance, formations diplômantes, qualifiantes... : échanges et conseils avec l'ensemble des organismes de formation et des CFA Dordogne.
- > **Présentation et démonstration de métiers :** à découvrir sur les différents stands.

> Des ateliers animés par des professionnels :

- CV et lettre de motivation, par Pôle Emploi.
- 5 minutes pour convaincre : apprendre à échanger, écouter, argumenter... « se vendre » pour convaincre un employeur et optimiser sa candidature, par Pôle Emploi.
- Méthode de recrutement par simulation : une méthode innovante qui s'appuie sur les capacités d'une personne à occuper un poste sans tenir compte de son expérience et ses diplômes, par Pôle Emploi.
- Aide à la définition de projet, pour traduire ses compétences ou ses attraits en métiers ou formation possibles, par l'Espace des Métiers Aquitaine.
- Image de soi : des conseils pour se présenter, s'exprimer, valoriser son CV, par l'Espace Solidarité Emploi de Neuvic.

- Mobilité : conduite des deux roues, sécurité, lecture de plans... par AFAC 24.
- Horticulture : rempotage, approche de la saisonnalité des cultures, par le CFPPA Dordogne.

> **Informations, conseils et orientation** avec le Conseil départemental de la Dordogne, l'Espace des Métiers Aquitaine, le service Emploi de la mairie, le centre social Saint-Exupéry, les écoles de la CCI Dordogne, la Bourse de l'alternance, la Chambre des métiers et de l'artisanat 24 et le groupement d'employeurs, Cap@Cités - la pépinière d'entreprises du Grand Périgueux, la Chambre d'agriculture 24, les agences Pôle Emploi Litré et Change, la gendarmerie nationale et l'Armée.

Informations : service Emploi de la mairie, tél. 05.53.35.57.77 | c.moncet@coulounieix-chamiers.fr

C'est le moment de... Faire son jardin

Des fruits et légumes à moindre coût, toute l'année, de saison et non traités ; une alimentation équilibrée et dont on connaît la provenance ; contribuer à maintenir la biodiversité ; passer de bons moments au grand air et créer du lien social avec ses voisins, ses enfants... cette liste d'avantages - loin d'être exhaustive - donne envie de cultiver son jardin. Et si c'était le moment de se lancer ?

Chez soi ou en collectif

Nul besoin d'avoir un grand espace vert pour démarrer. En outre, plusieurs formules en collectif existent sur la commune : Le jardin du cheminot, qui dispose d'une centaine de parcelles ; les jardins familiaux du parc des Izards, géré par la mairie, et le jardin collectif au sein de l'espace Jacqueline-Auriol.

À l'image de ses pratiques "0herbicide" saluées par le jury du concours des Villes et villages fleuris (cf ci-dessous), la municipalité incite les jardiniers à cultiver sans produit phytosanitaire : un bon point pour se prémunir des

maladies et pour préserver la qualité de l'eau.

Deux formations "Jardiner sans pesticide" ont déjà eues lieu lors de la Semaine du Développement durable et pourraient être organisées de nouveau (selon la demande).

Concernant la collecte des déchets verts (tonte de pelouse, mauvaises herbes, feuilles,...), l'agglomération du Grand Périgueux a mis en place un service à la demande payant : 10€ la prestation limitée à 1m³ (gratuit pour les + 75 ans, les bénéficiaires de l'Apa et les personnes en situation de handicap). Pour mémoire, brûler ses déchets verts dans son jardin est interdit. L'infraction est passible d'une amende de 450 €. Des alternatives existent : le compost, le broyage, le transport à la déchetterie, sans oublier l'entraide entre voisins.

Contacts :

- Le jardin du cheminot : 05.53.53.94.93
- Jardins familiaux des Izards : 05.53.35.57.57
- Francis Cortez, 06.86.49.89.43



Francis Cortez s'est vu remettre pour Coulounieix-Chamiers le 2^e prix du concours des Villes et villages fleuris (catégorie ville de plus de 5 000 habitants). L'an dernier, la commune était arrivée en 3^e position.

Valoriser Deux carrés de biodiversité sont créés

La biodiversité, ce n'est pas seulement l'ours blanc ou la baleine bleue ! Pour sensibiliser chacun à la richesse des milieux naturels proches de nous, la municipalité va laisser en friche deux carrés d'herbe, et ainsi les rendre aux plantes et animaux.



Lors de leur première sortie nature, les enfants de CPb et de Clis ont aidé à matérialiser le carré de biodiversité de l'accueil de loisirs Jean-Sigalas.

Pour apprécier la beauté et les richesses de la nature, il n'est pas besoin de partir au Pôle Nord ou dans la savane ! Il suffit de l'observer près de chez soi et de vivre à son rythme. Ainsi, les services techniques vont laisser deux espaces en friche : l'un dans le parc du château des Izards, à la demande de Francis Cortez, adjoint chargé du Cadre de vie, de l'agenda 21, du développement durable et de l'animation, l'autre à l'accueil de loisirs Jean-Sigalas. Piquets et rubalise délimitent déjà les polygones de 5x5, afin de les repérer... et les respecter.

En complément, la mairie va signer la charte "Un carré pour la biodiversité". Cette démarche - portée par le CPIE* du Périgord-Limousin - comporte plusieurs engagements, dont celui de ne pas faucher avant le 31 août, ne jamais arroser ou ne pas utiliser d'engrais. Ces carrés sont de très bons supports pédagogiques. En janvier, deux classes de l'école élémentaire Eugène-Le-Roy se sont rendus dans le parc des Crouchaux. À l'initiative de Marie Mordret, directrice du périscolaire Eugène-Le-Roy, des enseignantes et de Francis Cortez, les enfants se sont mis au rythme de la nature, ont observé les plantes et les animaux présents. Deux autres sorties nature sont prévues au printemps afin de suivre l'évolution des végétaux.

D'ici à la fin de l'année, ces carrés de biodiversité devraient aussi être utilisés lors des activités des enfants, aux TAP et à l'accueil de loisirs.

* Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

Contact: Pôle Éducation, enfance, jeunesse, 05.53.35.57.08
www.uncarrepourlabiodiversite.fr



Info

- À l'occasion de la journée éco-citoyenne M'Ta Planète organisée le 4 juin prochain, le service Animation recherche des bénévoles.
- Contact : 05.53.35.10.70
animation@coulounieix-chamiers.fr

Initiative

Du théâtre contre les mots qui font mal

Face au trop grand nombre d'insultes échangées entre élèves, l'équipe pédagogique de l'école élémentaire Eugène-Le-Roy a invité des artistes à monter in situ la pièce de théâtre "Les mots-cailloux". Un projet éducatif qui va se dérouler jusqu'à la fin de l'année scolaire.

C'est à travers une création théâtrale reposant sur le texte intitulé "Les mots-cailloux" que les élèves sont sensibilisés aux insultes et agressions verbales, mais surtout aux différentes façons de les éviter. Pour cela, le directeur de l'école élémentaire Eugène-Le-Roy et son équipe ont mis sur pied un projet destiné à faire chuter ces insultes entre élèves et ainsi améliorer le vivre-ensemble.

"Les mots-cailloux, ce sont les mots que l'on reçoit et qui font mal", explique Luc Szczepaniak, le directeur de l'école et coordinateur de l'initiative. Comme l'explique le Monde, l'un des quatre personnages de la pièce, ces mots "sont à l'opposé des mots-bijoux, mots que l'on polit longtemps dans le cœur avant de les dire... Alors, ils deviennent brillants et précieux. Rassemblés, on peut en faire des couronnes."

Le travail a démarré début janvier, avec quatre jours de résidence au cœur de l'école. Les comédiens répéteront ensuite du 22 au 25 février à la Filature de l'Isle, étape qui se conclura avec une première représentation pour un public d'enfants. Une autre résidence aura lieu en avril. Après des représentations prévues le 29 avril, d'autres ateliers auront lieu avec les enfants et les habitants du quartier.

Ce projet est mené en partenariat avec le Théâtre de Menou. Trois artistes y collaborent : Christine Robin, comédienne et formatrice en gestion de conflit, développement de l'estime de soi et communication non-violente ; Catherine Letinturier, comédienne, danseuse, auteure, chorégraphe et metteuse en scène et Mohammed Sammoudi, dit Morti, comédien. Ils effectueront plusieurs périodes de résidence auxquelles les élèves seront associés. Chacune des étapes donnera lieu à différents échanges : ateliers de théâtre, répétitions, débats dans les classes, spectacles. Le projet se place ainsi à la croisée de plusieurs disciplines : à partir de l'étude du texte "Les mots-cailloux", il offre une ouverture culturelle et une rencontre avec des artistes.

L'initiative est aussi pour l'équipe enseignante une manière concrète d'accomplir le parcours citoyen initié par l'Éducation nationale et que doit poursuivre chaque élève, du primaire à la terminale, pour améliorer le climat scolaire.

Favoriser le lien

Au-delà du public scolaire, un atelier spécifique sera organisé avec les familles. Plus de 200 élèves vont être concernés par ce projet, mais aussi leur famille et l'ensemble du quartier dans lequel est située l'école puisque les habitants pourront être spectateurs ! "Dans une école où sont représentées plus de 20 nationalités, des cultures et des catégories sociales très différentes, ce projet veut favoriser le lien entre l'école, les familles et le quartier, détaille Luc Szczepaniak. Il s'inscrit dans un travail beaucoup plus global sur le vivre-ensemble, travail dont les derniers évènements tragiques nous montrent qu'il est plus que jamais d'actualité". Ce projet est soutenu par la municipalité dans le cadre de la politique de la ville.

Contact : Luc Szczepaniak, directeur de l'école Eugène-Le-Roy, 05.53.53.25.88



Catherine Letinturier et "Morti" en représentation devant les élèves de l'école Eugène-Le-Roy

Bibliothèque Lire et écouter en ligne



Le site a été relooké et la navigation pensée pour être plus intuitive.

Sur le site web de la Bibliothèque départementale de prêt (BDP), les adhé-

rents de la bibliothèque municipale François-Rabelais bénéficient de contenus numériques à la demande. Si le service existe depuis quelques années, il reste encore en mode confidentiel : seuls quelques adhérents de la bibliothèque François-Rabelais (et 2 % des abonnés des bibliothèques du réseau de la BDP) ont créé un compte pour accéder à la plate-forme numérique. Et pourtant, la proposition gagne à être connue : il permet de consulter quatre documents par mois, sous forme de musiques, films, magazines ou livres numériques. La formule concerne aussi bien le rayon adulte que jeunesse. L'équipe de la bibliothèque assure en chœur : "c'est un réel service complémentaire de ce que nous pouvons proposer. Pour profiter d'une soirée autour d'un bon film ou d'un livre, consulter un magazine que l'on n'a pas eu le temps de passer prendre ou écouter un CD qui n'est pas disponible en nos murs, le service de la BDP apporte une réponse 24h sur 24h". Des cours (toujours gratuits) de code de la route ou d'apprentissage de langues ou de logiciels sont en outre disponibles.

Ce service de plate-forme numérique vient agrémente la réservation de livres toujours possible auprès de la BDP. Après s'être assurés que les ouvrages recherchés n'étaient pas disponibles au sein de leur bibliothèque, les adhérents ont la possibilité de les faire venir. Sur la commune, les réservations sont à retirer le jeudi.

Contact : Bibliothèque François-Rabelais, 05.53.54.03.02
http://dordogne.mediatheques.fr



Tous les rendez-vous sur un marque-page !

Sept "Rendez-vous Conte !" et neuf Kiosques littéraires sont programmés par la bibliothèque municipale François-Rabelais pour cette année 2016.

Cette programmation toujours aussi qualitative et éclectique est résolument tournée vers tous les publics. Pour ne manquer aucun rendez-vous, il suffit de se procurer le marque-page qui reprend l'intégralité des dates : il est disponible à la bibliothèque.

Zones d'activités

De nouvelles entreprises arrivent encore

À voir l'ensemble des travaux de constructions de locaux, le dynamisme de Cré@vallée et la Rampinsolle n'est plus à démontrer.

Sur Cré@vallée nord, de nouvelles entreprises arrivent :

- **Ariane Bureautique** : cette entreprise de négoce de matériel bureautique compte six salariés. Les travaux de construction de leurs nouveaux locaux, à côté de la pépinière d'entreprises, ont démarré.
- **Mantalo Conseil** : l'agence de communication numérique a décidé de prendre son envol de la pépinière d'entreprise où elle a fait ses premiers pas... et de faire construire quelques mètres plus haut boulevard des Saveurs (photo). Les six salariés de cette société coopérative devraient pouvoir intégrer en avril leurs nouveaux locaux (dont la surface a doublé par rapport à ceux occupés au sein de Cap@cités).
- **AEC** : à l'entrée de Cré@vallée nord, au-dessous de KPMG et Actifs, le cabinet d'expertise comptable a démarré ses travaux pour installer cinq salariés.
- **Le Medef** (Mouvement des entreprises de France) : le syndicat professionnel arrive dans ses nouveaux locaux. Les cinq permanents vont investir les bureaux au-dessus de KPMG et Actifs.

Économie sociale et solidaire

Il était une fois la Coopinière

Mantalo Conseil, l'agence de communication colomniéroise créée sous forme de Scop est devenue la première Coopinière de France.



L'idée a été présentée aux élus et acteurs ESS du territoire.

Vous avez dit Coopinière ? Derrière ce néologisme devenu une marque, se cache une envie collective d'acteurs de l'économie sociale et solidaire de partager leurs expériences pour transformer leurs espaces de travail en autant de réservoirs de richesse et d'intérêts partagés. Cette idée a pris la forme d'un projet ayant un objectif social : réorganiser le travail autour de l'Humain dans les faits et au quotidien. Explications de

Stéphane Keirel, directeur général et consultant associé de Mantalo Conseil, et fer de lance de la Coopinière.

Pourquoi avoir lancé l'idée de la Coopinière ?

"En 2012, créer notre agence de communication sous la forme d'une Société coopérative et participative (Scop) a été une aventure. Dès le lancement, nous avons connu de bons résultats et nous savions que nous n'étions pas une exception. Seulement nous manquions de visibilité, non pas sur notre activité mais sur notre démarche d'entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Qu'entendez-vous précisément par là ?

La plupart des entreprises savent se faire connaître sur leur cœur de métier, beaucoup moins sur les valeurs qui les animent. Ici, notre entreprise a du sens : nous ne sommes pas là pour profiter de nos clients, de nos fournisseurs ou de nos collaborateurs. Nous jouons un rôle économique et assumons une responsabilité sociale. Nous



Le bâtiment de Mantalo Conseil ici en pleine construction à Cré@vallée nord.

• **La Safer** (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) : l'organisme était hébergé au sein du Pôle interconsulaire. Avec la réforme territoriale, il va accueillir des collaborateurs qui étaient implantés dans d'autres lieux. Les 12 salariés vont être hébergés au sein de l'ancienne ferme Dubos.

Au niveau de la Rampinsolle :

- **ETPM** (voir p. 8) : avec 30 salariés, l'entreprise de travaux publics électriques va s'agrandir. Un terrain de 4700 m² est en passe de leur être vendu pour leur permettre de développer leurs locaux et d'embaucher une quinzaine de personnes supplémentaires.
- **RC Transport** : installé route de Bergerac, l'établissement s'apprête à faire construire un nouveau local de 1500 m² afin de procurer de meilleures conditions de travail à ses 30 salariés.

avons donc eu envie de créer une marque qui nous permette de nous identifier entre nous et aussi de nous faire connaître du public, pour asseoir notre notoriété sur nos valeurs. C'est de là qu'est née l'idée du réseau des Coopinières.

Concrètement, en quoi consiste le réseau des Coopinières ?

La démarche s'apparente à un engagement citoyen, social et solidaire. L'entreprise accepte de s'ouvrir aux porteurs de projets pour leur apporter un premier niveau d'information, un vécu, un retour d'expérience. Matériellement, cela se concrétisera dans les nouveaux locaux de l'agence Mantalo Conseil par un espace mis à disposition de tous ceux qui s'interrogent sur l'ESS. Ces lieux ouverts vont dans le sens d'une meilleure coopération et des échanges d'expérience.

Les Coopinières ont-elles d'autres engagements à tenir ?

Chaque Coopinière apparaîtra aussi sur le site Internet pour bénéficier d'un référencement optimum et sera identifiée par le logo commun, pour devenir un repère pour tous.

En quoi est-il important que vos clients sachent qu'ils travaillent avec une entreprise de l'ESS ?

En positionnant les hommes au centre des préoccupations économiques, nous travaillons à la qualité du produit, et donc dans l'intérêt du client. C'est dommage qu'il ne le sache pas ! Les chiffres montrent que les entreprises de l'ESS résistent plutôt mieux à la crise que les autres. Directement intéressés à la stratégie de l'entreprise, les salariés se comportent différemment et un autre dialogue s'installe. Et à services et compétences équivalents, le client privilégie les acteurs qui donnent du sens à leur travail. C'est pourquoi, une économie qui n'est pas sociale ni solidaire, c'est un non-sens."

Informations : www.la-coopiniere.com

Bienvenue à



OCCAS'VET Les vêtements au poids

À l'heure où le succès des vide-greniers et des sites en ligne de petites annonces ne se dément pas, Lydia Boit vient d'ouvrir sur la commune une friperie d'un nouveau genre : elle vend les vêtements d'occasion au poids !

Pour les clients, le principe est simple : il suffit de choisir parmi les rayons homme, femme, enfant et bébé puis de peser, avant de payer. "Avec un prix au kilo fixé à 8 euros, il y a moyen de se faire plaisir avec un petit budget", assure la gérante, qui se fournit auprès de grossistes mais aussi auprès de particuliers qui souhaitent lui faire des dons. En réponse à la demande, Lydia Boit dispose également de vêtements en grande taille (au-delà du 48). En outre, elle complète l'approvisionnement par du neuf, avec des fins de série, des chaussures, de la maroquinerie et des bijoux fantaisie.

"J'ai connu des difficultés et des fins de mois difficiles. À travers cette boutique, mon objectif est de pouvoir aider ceux qui en ont besoin", explique la gérante. Habitante de Coulounieix-Chamiers, elle souhaitait ouvrir un commerce sur la commune : "J'aime cette ville et je ne me voyais pas aller ailleurs." Après avoir hésité entre une épicerie et une friperie, c'est finalement sur cette dernière qu'a porté son choix. "À 50 ans, j'ai réalisé mon rêve !"

Occas'Vet

86 avenue du général de Gaulle, 09.86.11.58.25

Ouvert du mardi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30. Journée continue le samedi.

L'actu de

L'AICC (ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE COULOUNIEIX-CHAMIER)

L'AICC lance un appel à candidature pour le poste de secrétaire du bureau de l'association. Une prochaine réunion aura lieu jeudi 3 mars prochain. Artisans, commerçants, professionnels libéraux sont invités à rejoindre l'AICC pour participer aux projets de développement de la commune.

Contact :

boucherie-steinmetz@orange.fr

ETPM

Spécialiste des réseaux



ETPM (Entreprise de travaux publics multiples) est implantée en Dordogne depuis 2007, sur la zone de la Rampinsolle. Cette entreprise familiale, dont le siège social est basé à Arcangues (64), a été rachetée et développée par Philippe Neys, l'actuel président-directeur. Avec 10 agences dans le Grand Sud-Ouest et une filiale sur l'île de la Réunion, son chiffre d'affaires avoisine les 52 millions d'euros en 2015.

ETPM s'appuie sur plus de 50 ans d'expérience dans les travaux de réseaux pour intervenir sur le transport et la distribution des réseaux d'énergie. Ouvrir les routes du gaz, de l'eau, de l'électricité, des nouvelles technologies... représentent les missions quotidiennes des 300 salariés de l'entreprise ! Pour effectuer l'ensemble de ces travaux publics, ETPM peut compter sur son bureau d'études spécialisé dans l'étude topographique de lignes aériennes et souterraines ainsi que sur une forte performance technique (forage dirigé, camion aspirateur, centrale de chaulage, ...).

Ancrage local

Philippe Jamet, responsable d'agences, dont celle de Dordogne, précise : "Ici, les réseaux électriques concentrent 60 % de

notre activité. Nos principaux clients sont EDF, ERDF, les syndicats d'électrification mais aussi les particuliers et les collectivités territoriales."

Pour s'implanter au mieux dans le tissu local, ETPM a fait le choix de favoriser la proximité pour la trentaine d'emplois du site de la Rampinsolle. "Il est important que nos salariés n'aient pas beaucoup de transport à faire pour venir depuis leur domicile, puisque leurs déplacements professionnels les amènent déjà à se déplacer sur tout le département." Autour de Franck Buchet, chargé d'affaires travaux, dix équipes se déploient sur les chantiers. Certaines d'entre elles sont très spécialisées.

En cours d'agrandissement

En plein essor, l'antenne colomniéroise d'ETPM se trouve aujourd'hui à l'étroit sur son site de 7 000 m². Elle vient donc d'acquiescer auprès du Grand Périgueux un terrain situé dans le prolongement du site actuel.

Ce nouvel espace permettra de doubler la superficie et de construire des bureaux. Des travaux à l'image du dynamisme de l'entreprise, qui - aux dires de Philippe Jamet - dispose encore d'une belle marge de progrès !

ETPM

Zone de la Rampinsolle, 05.53.46.57.84 | www.etpm.fr

Dance Union

Cap sur la danse et la solidarité pour les jeunes

Ils sont 25 jeunes, filles et garçons de 11 à 19 ans, à se réunir deux fois par semaine autour de leur passion commune : la danse. Ils apportent une grande diversité culturelle qui enrichit chacun.

Tout a commencé en avril dernier, quand quelques adolescents colomniérois ont participé à M'T Vac, la semaine gratuite proposée par le pôle Éducation, enfance, jeunesse de la mairie et réservée aux moins de 18 ans. Une des activités consistait à découvrir la danse autour d'Aurélié, animatrice à l'accueil de loisirs Jean-Sigalas. Pendant une semaine, un groupe s'est formé au gré de la préparation de l'enchaînement présenté lors de la soirée de clôture. Séduit par la convivialité et encouragé sur la qualité de leur représentation, ce petit noyau de jeunes a souhaité poursuivre l'aventure au-delà de M'T Vac. L'idée de créer une junior association a fait son chemin... et en septembre, Dance Union était lancée. La jeune Anissah Khineche était élue présidente.

Un programme de représentations déjà chargé

Quatre adultes ont accepté - à titre bénévole - d'accompagner l'association : Aurélié, accompagnée de Jenny, en tant que chorégraphes ; Florence s'occupe du sponsoring et Maïté prend en charge le secrétariat et la comptabilité.

Les entraînements se déroulent chaque vendredi de 20h à 22h et le dimanche après-midi, de 14h à 17h, à la salle de danse du château



Chaque semaine, ils sont désormais 25 à se retrouver, dont une quinzaine de la commune.

des Izards. Chacun amenant un copain ou une copine, le groupe s'est étoffé sans perdre en cohésion. Les jeunes apportent une grande diversité culturelle qui enrichit chacun.

Côté bande son, les musiques actuelles et tous les tempos rythmés ont les faveurs des membres de l'association, qui se déhanchent sur des danses "coupé-décalé". Pour les non-initiés, ce style se base sur des chorégraphies bien établies, mais s'appuie aussi sur une mode avec ses codes vestimentaires et un état d'esprit avec ses valeurs.

C'est ainsi que l'association s'est donnée pour objectif de récolter des fonds pour d'une part, s'offrir des sorties en groupe et d'autre part, monter un projet humanitaire, qui pourrait se traduire par l'achat de fournitures scolaires. Après le marché de Noël, d'autres représentations sont d'ores et déjà prévues, à Bordeaux le 12 mars pour "Africanement vôte", pour Carnaval, le 20 mars, et au Palio, lors du match du BBD du 26 mars. Avec le même leitmotiv : le seul plaisir de danser et de partager de bons moments.

Contact : Dance Union, 06.59.33.35.07 | dance.union24@gmail.com

Écocitoyens 24

Ensemble, ils relèvent le défi !

Pour continuer l'aventure du Défi des familles à énergie positive et la dynamique collective lancée, les participants ont créé l'association Écocitoyens 24.



Des familles à énergie très positive

Porté pendant trois ans par l'agglomération du Grand Périgueux (*ma ville* n°84), le défi des Familles à énergie positive (FAEP) est désormais organisé sur le département par l'association colomniéroise Écocitoyens 24. "Nous avons partagé de très bons moments ensemble et quand nous avons appris que le Grand Périgueux n'accompagnait plus le concours, nous ne pouvions nous arrêter là", se rappelle François Laporte, le président de l'association. Là, c'est devant le constat que les économies d'énergie sont toujours possibles, même chez les plus convaincus : regroupés en équipe, les familles doivent réduire leurs consommations d'au moins 8%. Éteindre la lumière quand on sort d'une pièce, détartrer son chauffe-eau,... c'est la somme de ces gestes, simples changements d'habitudes ou au gré de petits investissements, qui a permis à toutes les équipes périgourdines de dépasser leur objectif l'an dernier.

L'émulation générée par la formule du concours contribue aussi largement à atteindre l'objectif. Les familles se retrouvent une fois par mois pendant 5 mois pour échanger et mutualiser leurs connaissances.

Cette année, l'association a regroupé 42 familles (dont 8 ont déjà participé) pour former cinq équipes qui s'apprentent à relever le défi. Elles seront conseillées par Myriam Cosset, conseillère Info énergie. Passé ce rendez-vous très saisonnier, Écocitoyens 24 entend aussi élargir son action à des visites, des débats,... en faveur de nouveaux comportements citoyens.

Contact : Écocitoyens 24, 06.70.04.85.75



La commission "cadre de vie" du Conseil citoyen travaille sur le projet de maison de quartier.

Conseil citoyen

Les habitants ont leur mot à dire

Créé à l'automne dernier dans le cadre de la Politique de la ville, le Conseil citoyen réunit habitants, associations et partenaires pour les impliquer dans l'amélioration de leur quartier. Au sein de cet espace d'échanges, la démocratie participative trouve tout son sens.

Afin que les habitants des quartiers participent pleinement à la politique de la ville, la loi a créé les Conseils citoyens. Passée la phase de constitution, (cf *ma ville* n°87), l'heure est maintenant à l'animation du groupe. Celle-ci a été confiée au Centre social Saint-Exupéry. Depuis l'automne, le groupe se réunit régulièrement, autour de Nils Fouchier, directeur, ou de Mariette Lavigne, animatrice. "Nous avons une réunion plénière chaque mois", détaille Abdallah Karrad du collège habitants du Conseil citoyen. Pour aborder plus précisément certaines thématiques, trois commissions ont été créées : «cadre de vie», «cohésion sociale» et «économie-emploi». Chacune se réunit une fois par mois.

Être au cœur des projets

Les premières rencontres avaient pour objet de permettre aux 24 premières de faire connaissance, de s'approprier le projet et de rédiger un règlement intérieur. De son côté, chaque commission a échangé en vue d'élaborer des propositions. "Il ne s'agit pas de pointer uniquement ce qui ne fonctionne pas", assure Guy Chassaing, membre pour le collège Association. "Nous sommes des experts d'usage, proches du quotidien de nos voisins : nos propositions sont adaptées", complète

Serge Lefeuvre, membre du Conseil citoyen dans le collège habitant. La commission "Cadre de vie" suggère ainsi d'accélérer la mise en place d'une maison de projet, un local dans l'espace Auriol pour afficher les informations relatives à l'avancée des dossiers. En attendant, un panneau a été mis en place au centre social. Y figurent toutes les dates de réunions plénières, ouvertes à tous, les compte-rendus,... Les informations sont aussi disponibles sur le site internet de la mairie.

La commission "Cohésion sociale" a débattu pour savoir comment (re)créer du lien humain entre les habitants. Les animations sportives pourraient être une piste de travail, soutenue par Mireille Bordes, adjointe au maire chargée de la politique de la ville et de l'habitat. "Les participants sont conscients que le Contrat de ville ne résoudra pas tout. Contents d'être associés, ils sont prêts à avancer", conclut Mariette Lavigne.

Contact : Conseil citoyen, Centre social St-Exupéry à l'espace Jules-Verne, 05.53.45.60.30 | cscc24.lavigne@gmail.com

Sur Facebook : conseil citoyen chamiers

En bref

► **ÉCHANGES** : les jeunes Allemands de la ville de Reutlingen seront accueillis dans les familles françaises du 5 au 16 avril. Actif depuis de nombreuses années, l'échange franco-allemand Chamiers-Reutlingen, piloté par l'association du même nom, connaît toujours le même succès ! Des sorties ludiques, culturelles et sportives sont d'ores et déjà planifiées pour agrémenter ce séjour linguistique en immersion. ► **CLUB CITOYEN** : la section Lutte de l'ASPTT a été une nouvelle fois distinguée ! Patrick Winck, du Ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports, est venu en personne annoncer au club qu'il avait été sélectionné par la Fédération régionale de lutte pour devenir un Club citoyen. Cette annonce est une belle reconnaissance du travail mené au quotidien auprès des enfants et des jeunes des quartiers prioritaires. Il n'est qu'une étape avant la validation définitive, qui pourrait permettre à la section de bénéficier d'aides et de moyens supplémentaires.

Égalité des chances

Comme des poissons dans l'eau

Démarrée aux vacances de la Toussaint, l'initiative "J'apprends à nager" permet à des enfants de 9 à 12 ans de bénéficier gratuitement de leçons de natation.

Maillot, bonnet et serviette de bain dans le sac, huit enfants de Chamiers reprennent le chemin de l'Aquacap pendant ces vacances d'hiver pour des leçons de natation. Trois matins par semaine, ils rejoignent impatiemment des camarades des quartiers prioritaires du Toulon, du Gour de l'Arche et de Boulazac. Répartis selon leur niveau, les groupes de huit seront encadrés par deux maîtres-nageurs, créant des conditions d'apprentissage privilégiées. À la fin du programme, en juin, ils auront bénéficié gratuitement de 18 leçons, réparties pendant les vacances scolaires.

Cette action a été mise en place par le Centre national pour le développement du sport, suite au constat qu'un enfant sur deux ne maîtrise pas la nage quand il entre au collège. L'objectif est à la fois de permettre aux enfants issus des quartiers prioritaires d'accéder à une pratique sportive mais aussi de leur donner le savoir fondamental et l'aisance nécessaire pour être en sécurité dans l'eau.

La commune est partenaire de cette opération, pilotée localement par le Grand Périgueux, dans le cadre de la politique de la ville. C'est ainsi qu'à partir de ces vacances d'hiver, les enfants poursuivront la journée à l'accueil de loisirs Jean-Sigalas, toujours gratuitement, de manière à découvrir d'autres types de loisirs.



Info

L'association des Pupilles de la Nation Centre Sud-Ouest recherche les Pupilles de la Nation et Orphelins de guerre afin de les informer de leurs droits, ouverts par deux décrets datés de 2000 et 2004. Sont concernés les enfants dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites ou d'actes de barbarie au cours de la Seconde guerre mondiale. Informations auprès du correspondant de l'association pour le Sud-Ouest : Jean-Pierre Verdère, 05.58.75.14.46.

Premiers résultats encourageants

Dès la fin du premier module, les progrès observés chez les enfants étaient impressionnants. Certains savaient flotter, première étape indispensable avant de travailler la propulsion et la respiration. Entre les petits effectifs, la fréquence des séances et leur assiduité, les meilleures conditions sont réunies pour que tous réussissent en juin le test « Sauv'nage », qui validera leur capacité à savoir nager !

Les conseils du pôle médiation La servitude de passage

C'est le droit de passage d'un propriétaire (*fonds dominant*) sur la propriété d'un autre (*fonds servant*).

Ce droit peut être reconnu par la Loi : (servitude légale) (Art. 682 et 683 du code civil) pour l'accès à un terrain enclavé.

Le propriétaire d'un fonds servant ne peut s'opposer au passage du propriétaire d'un fonds dominant enclavé. Mais ce dernier doit utiliser le passage le plus court et verser une indemnité suivant le dommage causé en l'empruntant. Le Juge du Tribunal de Grande Instance statue sur le bien fondé de la demande de droit de passage et le montant de l'indemnité en cas de litige. Après 30 ans d'usage continu, emplacement et mode d'usage du passage ne peuvent être remis en question. En zone constructible, l'accès doit être carrossable : largeur minimum requise : 3,5 m.

Dans les autres cas (*servitude conventionnelle*), pour faciliter un accès par exemple, le droit de passage résulte d'un accord amiable entre les deux propriétaires. L'accord du propriétaire du *fonds servant* est nécessaire. L'accord amiable précise l'emplacement

du passage, son mode d'utilisation, et le montant de l'indemnité librement fixée pour les dommages causés. Le Juge du TGA peut aussi intervenir en cas de litige. Il peut constater l'extinction d'un droit de passage non exercé pendant 30 ans.

La servitude particulière de « tour d'échelle » s'applique au cas de passage par le *fonds servant* rendu nécessaire par l'exécution de travaux dans le *fonds dominant*. Ce passage nécessite un accord amiable préalable.

Pour un rendez-vous avec le pôle de médiation :
secrétariat du maire | 05.53.35.57.03
ville@coulounieix-chamiers.fr



Des plantes pour fleurir les trottoirs

Afin que les habitants participent à l'embellissement et l'amélioration de leur cadre de vie, la mairie lance une opération de fleurissement des cheminements sur la voie publique : les habitants qui souhaitent y participer doivent se faire connaître auprès des services techniques. Après avoir étudié la faisabilité de la demande (respect des réseaux, calendrier de réalisation du chantier,...), les services techniques creuseront deux emplacements et fourniront une plante vivace par fosse creusée. Le demandeur pourra choisir parmi neuf espèces : rose trémière, lavatère, sauge, géranium, lychnis, gaura, gaillarde, delphinium et erigeron (selon les disponibilités). Afin de garantir le cadre et la réussite des projets de végétalisation, une charte sera élaborée afin de préciser les droits et les devoirs de chacun (implantation, entretien des plantes,...).

L'initiative, lancée dans plusieurs villes, rencontre un franc succès. À Bordeaux par exemple, 300 trous ont été creusés en 2013, 600 en 2014 et 1350 en 2015 !

Contact : Atelier des services techniques, 06.31.02.32.33



Majorité municipale

Groupe "Socialistes et Apparentés"

Nous avons tous en mémoire les terribles événements qui ont fait de 2015 une année particulièrement tragique. Ils exigent de chaque citoyen une réflexion approfondie sur l'état de notre société et nous renvoient aux actions décidées au niveau local. Aussi, parallèlement à une gestion responsable des finances communales, notre projet est de construire ensemble une société apaisée et de resserrer les liens qui nous unissent. Dans un contexte économique et social difficile, accompagné de la baisse des dotations budgétaires, notre engagement est de consolider la construction d'une commune solidaire et durable, pour répondre au mieux aux préoccupations de nos concitoyens. L'éducation, la jeunesse, la culture, les personnes âgées... restent au cœur de notre programme, de même que la réalisation des équipements structurants et la rénovation urbaine dans le cadre Politique de la ville (Quartier de Chamiers). A l'heure où « la question de l'égalité s'étirole et que celle de l'identité prospère », nous continuerons d'agir pour une ville attractive, inclusive, citoyenne; Ce dans une perspective de justice sociale et d'égalité territoriale.

Pour le groupe, Mustapha BELLEBNA

Groupe communiste et Front de gauche

Les appels au rassemblement autour des valeurs de la République se multiplient après les attentats meurtriers de 2015. Pour cette nouvelle année 2016, il serait temps de sortir de « l'Etat d'Urgence » et de présenter un plan complet et sérieux de lutte et de prévention contre le terrorisme fondé sur deux piliers : la Paix et la Sécurité, piliers auxquels s'ajoutent une dimension essentielle : l'égalité, l'éducation, la culture, la laïcité, la liberté de tous pour éviter que notre pays, nos quartiers, nos villes fabriquent des terroristes. Au-delà des désaccords nationaux, nous serons des partenaires constructifs dans l'effort collectif tout en soutenant l'investissement local sur les rues, les bâtiments communaux sinon nos entreprises ne vont cesser de souffrir ! Le tout en continuant à assurer nos missions sociales et de vivre ensemble en veillant à ce que des restructurations et mutualisations ne se fassent pas au hasard dans les services, les départs en retraite étant aléatoires.

Pour le groupe, Patrick CAPOT

Groupe Europe Ecologie Les Verts

L'emploi contre le terrorisme.

Le gouvernement et les droites, en soutenant la déchéance de la nationalité et l'état d'urgence permanent, cherchent à attirer des électeurs qui, à l'écoute des médias, se croient en insécurité constante. Or aujourd'hui, la loi permet déjà de combattre le terrorisme; il est donc inutile de créer une psychose. Davantage de contraintes n'empêcheront pas les terroristes de salir la nationalité française et de frapper lâchement n'importe qui, où et quand. Par exemple, plus de lois, gendarmes et radars n'ont pas empêché 3464 morts sur nos routes ; plus qu'en 2014.

La France mène encore une politique coloniale pour du pétrole, de l'uranium... Elle le fait par la guerre et elle en subit des représailles.

Il faut lutter contre le terrorisme mais surtout avec des politiques durables de réduction des inégalités économiques, sociales, environnementales et éducatives pour tendre vers plus d'emplois, de justice et de respect des autres. Le tout sécuritaire, coûteux, est une réponse illusoire et perdante pour les Colomniérois aussi.

Pour le groupe, Jean-Pierre CLUZEAU et Francis CORTEZ

Opposition municipale

Groupe Alternance colomniéroise

En ce début d'année nous souhaitons :

- que chacun puisse se réaliser et s'épanouir à sa guise en dépit de difficultés personnelles ou nationales,
 - que la majorité municipale valide ses promesses d'une meilleure gestion. Ce n'est pas encore le cas, même si une timide démarche de réduction des dépenses a été entreprise. L'augmentation des impôts locaux sanctionne les erreurs du passé auxquelles le maire ne peut se dire étranger. La pression fiscale sur le foncier dépasse le supportable. La capacité d'investissement est quasi nulle ce qui va compromettre le financement du contrat de ville 2015-2020. Faudra-t-il encore attendre ? Pourquoi avoir accru la dette par un énorme emprunt pour l'éco-lotissement dont les terrains se vendent trop peu (15/65) ?
 - que le maire accorde à l'opposition une égalité de traitement en matière d'expression
- L'audit de la Cour des comptes au sein de notre mairie nous apportera son éclairage. Nous souhaitons que ses recommandations soient appliquées. Bonne année à tous.

Pour le groupe, Yves SCHRICKE

ÉTAT-CIVIL

DU 03/10/2015 AU 18/01/2016

Mariages : Éric GOUY et Delphine CONDIS, le 03/10 ; Rodolphe LAGORCE et Valérie GOUTARD, le 10/10 ; Siméon LAVERGNE et Mélanie NÉREAU, le 17/10 ; Michel GARRO et Simone BÉGUIER, le 12/11 ; Mohammed OUHSSAÏN et Corinne MARCHIVE, le 14/11 ; Toufik TAÏBOUNI et Estelle BESSE, le 21/11 ; Thomas PAGNON et Virginie MAZIN, le 19/12 ; Souhaïl TABITI et Nawal RAZZOUKI, le 19/12.

Naissances : Elina KULHEKU, le 06/10 ; Lucas GRELET, le 10/10 ; Kendrick AUVAL, le 13/10 ; Luka FOURNET, le 16/10 ; Arthur CORNIÈRE, le 22/10 ; Nowan RADIDAT, le 27/10 ; Océane MARIEL, le 31/10 ; Arsalan NEMATI, le 06/11 ; Lyorah DIMBAS, le 27/10 ; Lucas SERRA, le 04/12 ; Shaé LAVOINE, le 05/12 ; Ramiz ELEZI, le 21/12 ; Younous LJATIFI, le 23/12.

Décès : Pierre DÉLUBRIAC, le 07/10 ; Gisèle CANDELON vve COLIN, le 08/10 ; Albertine PAUILLAC, vve LACARTE, le 08/10 ; Charles THERME, le 14/10 ; Denis ANDRIEU, le 25/10 ; Georges AUZOU, le 16/11 ; Bernard POIRIER, le 17/11 ; Josette PACHOT vve COMBEAU, le 19/11 ; Claudine BARON, le 19/11 ; Maurice CROUZATIER, le 20/11 ; Raymonde MOULINIER ép. BESSE, le 20/11 ; Yvette ITTE, ép. BARITAUD, le 21/11 ; Jean-Pierre PERRIER, le 22/11 ; René BUGEL, le 02/12 ; Anatole LÉONARD, le 02/12 ; Christian CARZEL, le 06/12 ; Georges MATHUS, le 14/12 ; Thérèse DAMBRINE vve MERLHE, le 23/12 ; Renée DEVOSSE, le 25/12 ; Fernande BRUN, ép. AMBLARD-LAROLPHIE, le 26/12 ; Amélie DÉDIER vve FEYTE, le 27/12 ; Gabriel DUBESSET, le 03/01 ; Gilles MICHEL, le 03/01 ; Roger ROSSIGNOL, le 05/01 ; Yvette MOREAU, le 18/01.

CARNAVAL



**DIMANCHE
20 MARS
À 14H
ESPACE J-AURIOL**

Grande parade,
emmenée par Samba Garage et Amicead sur le thème "Le printemps défile à pied, à vélo, en trottinette, en skate ou en poussette !"

Nombreuses démonstrations
dances du monde, capoeira, numéros de cirque...

Nouveau !
Concours "d'objets roulants non motorisés"
le plus beau vélo, la plus belle trottinette, le plus beau skate et la plus belle poussette fleuris ou décorés...

En pratique :

- Participation gratuite. Les participants sont invités à venir avec des sifflets, des instruments de musique... et leur trottinette, vélo, skate ou poussette fleuris ou décorés pour le concours (inscription sur place).
- À partir de 14h, place de l'Amitié : ouverture du stand maquillage, des stands pâtisseries et buvette, des inscriptions aux concours d'objets roulants non motorisés, distribution de ballons.
- De 14h20 à 15h10 : démonstrations danses du monde, cirque et capoeira.
- À 15h20 : départ de la parade.
- À 15h50 : retour place de l'Amitié > démonstrations, défilé des objets roulants non motorisés et remise des prix aux 4 lauréats, sentence, distribution de confettis et embrasement du Bonhomme Carnaval.

Informations : service Animation, 05.53.35.10.70 | www.coulounieix-chamiers.fr